

Un plan d'aménagement local pas encore abouti

PROCÉDURE La Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) du canton de Fribourg met en cause une trentaine de points.

ESTAVAYER

La liste est longue. Elle prend quasi une page entière de la Feuille officielle du canton de Fribourg parue vendredi 16 mai. La Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) du canton de Fribourg a publié les mesures qu'elle compte prendre concernant la révision générale du plan d'aménagement local (PAL) du secteur Estavayer-le-Lac. En d'autres termes, ce qu'elle envisage d'approuver ou pas.

«Cela fait partie de la procédure normale. La liste impressionnante est à mettre en regard de l'ampleur du dossier», note Eric Rey, vice-syndic et responsable du di-castère de l'aménagement du territoire à la commune d'Estavayer. «Nous allons prendre le temps de prendre position par rapport à ces points. Notre priorité est d'avoir un PAL.» Toutes les personnes et organismes concernés par ce PAL ont aussi trente jours pour consulter ces différentes mesures et donner leurs éventuelles déterminations au canton.

Dans la trentaine de points qu'elle relève, la DIME estime notamment que le secteur sous le



La DIME envisage d'affecter les trois terrains autour du Château de Chenaux en secteur inconstructible.

PHOTO CHARLES ELLENA/

château doit rester en l'état des constructions existantes. Sans rien de plus. Les terrains situés à côté du château de Chenaux devraient, quant à eux, rester inconstructibles. Tous. Alors que la commune proposait d'en laisser une partie à bâtir.

Quelques secteurs touchés par des problématiques de protection du patrimoine, du bruit ou des accidents majeurs doivent faire l'ob-

jet d'études spécifiques, notamment la route d'Yverdon, celles de Payerne et de la Chapelle, celle de la Scie.

A la Corbière, dans le secteur de l'ancien centre de santé, il ne doit y avoir ni de mise en zone supplémentaire ni même un maintien de l'entier du secteur en zone, sauf à revoir s'il y a reprise d'une activité au centre. La zone hôtelière de la place Nova-Friburgo doit

quant à elle être revue. Un parking souterrain au sud-est de la Vieille-Ville (vers La Chaussée) n'est enfin pas imaginable en l'état sans étude de faisabilité.

La direction territoriale du canton demande aussi la réalisation d'une étude sur le trafic actuel et une projection à l'horizon 2040 ainsi qu'une actualisation du concept de stationnement.

■ ISABELLE KOTTELAT

Estavayer-le-Lac

13^e pique-nique multiculturel
Sous l'égide d'Estasympa, le comité du pique-nique multiculturel remet le couvert pour une 13^e édition dimanche 25 mai à la salle de la Pril-laz. Ouvert à tous les habitants d'Estavayer et environs. Le principe: chacun amène une spécialité de chez lui qui sera partagée sur un grand buffet. Possibilité d'amener des instruments de musique ou des jeux. Plats accueillis dès 11 h 30 par le comité d'organisation et les bénévoles qui aideront à dresser le buffet.

Montagny-les-Monts

Course de buggy
Le club ORCM de Montagny-les-Monts organise les 24 et 25 mai la 2^e manche du championnat suisse de voitures radiocommandées tout-terrain (buggy) sur la piste de l'ORM Le Grabou. Samedi, dès 8 h 30, essais et qualifications. Dimanche, dès 8 h 30, finales. Entrée libre, restauration sur place.

Estavayer-le-Lac

Zone piétonne estivale
La commune d'Estavayer annonce la fermeture de la Grand-Rue à la circulation motorisée du 17 mai au 21 septembre inclus à Estavayer-le-Lac. Parallèlement, la rue de l'Hôtel-de-Ville sera également fermée aux véhicules tous les week-ends, du vendredi à 18 h au dimanche à 22 h, durant la même période. Ces mesures s'inscrivent dans une volonté de favoriser un cadre de vie agréable pour les habitants, soutenir l'activité des commerces et établissements publics locaux, renforcer l'attractivité touristique du bourg et encourager la mobilité douce.

Assemblées communales

Lully

Un bénéfice dû à une vente de parcelle
L'assemblée de la commune de Lully a eu lieu mardi 13 mai dernier en présence de 39 citoyens. Elle a validé les comptes 2024 qui présentent un bénéfice de 303 659 francs. Il découle du gain réalisé par la vente d'une parcelle de 401 022 francs. L'investissement total pour l'agrandissement de la buvette se monte à 60 731 francs pour lequel un crédit additionnel de 10 731 francs a été approuvé par l'assemblée, a communiqué la syndique Catherine Plüss.

Fétigny

Des comptes positifs
L'assemblée communale qui s'est tenue lundi soir a réuni 41 personnes. Elles ont validé le compte de résultat 2024 qui affiche un bénéfice de 580 624 francs sur un total de charges de 5,179 millions. L'excédent de recettes du compte d'investissements s'élève à 212 003 francs en raison de subventions cantonales et diverses taxes de raccordement. Le total du bilan augmente de 228 782 francs, a indiqué Patricia Catillaz, administratrice communale.

Prévondavaux

Un bénéfice et des investissements pour l'eau
L'assemblée communale de Prévondavaux, forte de 21 personnes, a approuvé, mardi soir, les comptes 2024. Ils présentent un

bénéfice de 140 000 francs sur un total de charges de 370 000 francs. Des investissements à hauteur de 25 000 francs ont été réalisés en 2024 pour l'eau potable, selon le syndic Cédric Losey. Comme de coutume, une matinée de corvée aura lieu le 14 juin pour un coup de nettoyage dans la commune.

Delley-Portalban

Bénéfices et deux messages acceptés
Mardi 20 mai, 50 citoyens étaient présents à l'assemblée communale. Ils ont approuvé les comptes 2024 avec un excédent de produits de 855 000 francs pour des charges s'élevant à 8,595 millions de francs. A l'unanimité, ils ont accepté un investissement de 2,4 mio de francs pour la quatrième étape de réfection du port. Quant à l'investissement de 2,5 millions de francs pour la sécurisation du ruisseau des Côtes, la majorité des citoyens l'a approuvé. Les travaux prévus serviront à remettre en partie le ruisseau à ciel ouvert. Les diverses subventions pour ce projet sont estimées à environ 1,5 million de francs. Dans les divers, les citoyens ont souligné que leur représentation dans les associations intercommunales pour les écoles ou la STEP n'est pas mise en valeur et qu'ils sont peu écoutés.

Mont-Vully

Deux crédits supplémentaires refusés
Mardi soir à Lugnorre, 87 citoyens ont participé à l'assemblée communale de Mont-Vully. Les comptes 2024 ont été approuvés à la majorité. Ils présentent un bé-

néfice de 791 809 francs pour un total de charges de 20,503 millions. Le compte d'investissements affiche, quant à lui, 2,497 millions. Deux crédits d'investissement supplémentaires ont en revanche été refusés par l'assemblée. La commune proposait un complément de 125 000 francs pour la réfection du parking supérieur Jordila à Lugnorre, qui s'ajoutait au crédit de base de 330 000 francs. «On va remettre l'ouvrage sur le métier», a indiqué hier le syndic Guy Petter. Un crédit supplémentaire de 262 000 francs pour l'aménagement de l'accès à la gare depuis le chemin des Sauges n'a pas non plus passé la rampe. La commune est priée de faire avec le crédit d'origine de 410 000 francs. Enfin, concernant la chapelle funéraire, le crédit d'investissement de 890 000 francs (dont 79 000 francs dépensés) a été clôturé. La commune repart avec une nouvelle demande de crédit d'étude de 110 000 francs, pour remettre le dossier en route avec une base de calcul plus solide. Dans les divers, le Conseil communal a informé que le chemin du Lac entre Praz et Môtier est en bonne voie. Les travaux doivent être finalisés.

VOTRE JOURNAL RÉGIONAL! LE MEILLEUR RÉSEAU SOCIAL!

Le vecteur de communication idéal pour votre publicité.

La Broye 026 662 48 80 publicite@labroye.ch www.labroye.ch

CUDREFIN

Du fitness en plein air



PHOTO CLAUDE ROULIN

Dimanche 18 mai, la Municipalité invitait la population à se rendre aux abords du lac pour l'inauguration des engins du Streetworkout. C'est par un soleil radieux qu'un verre de bienvenue et une dégustation du gâteau du Vully furent offerts aux participants. Des grills étaient mis à disposition pour ceux qui désiraient pique-niquer sur place. En début d'après-midi, plusieurs jeunes spécialistes de

cette activité ont présenté avec talent les diverses possibilités d'utilisation des nombreux engins mis à disposition. Finalement, quelques courageux ont tenté quelques figures sous l'œil attentif des moniteurs présents (sur notre photo, Lucy, Michele, Kenny, Noah et Matthieu). Espérons que ces nouveaux engins seront fréquemment utilisés et particulièrement respectés.

CUDREFIN

Les Bourgeois ont tiré



PHOTO CR

Selon la tradition, les tireurs de l'Abbaye des bourgeois de Cudrefin se sont retrouvés le 3^e samedi de mai à 12h30 devant l'Hôtel de Ville. A l'appel du greffier-trésorier Florent Jaunin, 21 personnes dont 5 dames ont répondu présents sur un total de 31 membres dont 5 dames. Puis, le cortège prit la direction du stand de tir sous la conduite du tambour Luca De Gennaro et du porte-drapeau, Michel Jaunin, roi du tir 2024. A l'arrivée au stand, l'abbé-président Cyrill Vassaux s'est adressé aux tireurs en leur rappelant les prin-

cipales directives de la journée. L'assemblée a observé une minute de silence en mémoire de Edmond Magnin, membre récemment décédé. Peu après, le 290^e tir est déclaré ouvert. A la fin de la journée et après proclamation des résultats, le souper s'est déroulé au stand de tir. Résultats: Cible challenge: Florent Jaunin 42/50 points. Cible société: Xavier Vassaux 158/200 points. Cible Tombola: Florent Jaunin 74/90 points. Roi du tir 2025: Florent Jaunin (coefficient: 5 points).

CORCELLES-LE-JORAT

Brunch à la ferme et remise de chèque



PHOTO LE COURRIER LAVALX-ORON/OC

Samedi 10 mai, le club service Rotary Club du Jorat a organisé un brunch à la ferme de la famille Ramuz. Plus de 300 personnes se sont régallées des spécialités préparées. A cette occasion, associé au Rotary Club de Payerne, il a remis un chèque de 40 000 fr. à la Fondation

Real Time Trust. Créée par Cristian Reymond et Rolf Nungesser, cette dernière s'engage pour l'amélioration des conditions de vie dans l'Etat indien d'Odisha, en particulier l'économie durable, la préservation de l'artisanat local et l'autonomie des femmes.